

La déprogrammation, une perte de chance potentiellement grave pour des milliers de patients

Avec une situation proche de la perte de contrôle dans plusieurs départements, les patients affrontent une seconde vague de déprogrammation qui toucherait au moins 60 % d'entre eux.

L'alerte sanitaire est lancée par de nombreux médecins : des milliers de patients seront contraints de renoncer à leurs soins, leur diagnostic et leur intervention sera reportée, sans aucune visibilité sur la durée de cette situation.

Malgré la prise en charge prioritaire des soins urgents, cette déprogrammation affectera de nombreux patients obligés de différer leurs soins, et qui les recevront avec retard ou n'auront pas le temps de les recevoir, exposés ainsi à des complications dont certaines seront irrécupérables.

Mais quelles solutions ? Certes, les mesures actuelles de confinement constituent une réponse mais la crise est déjà là et met le système de santé à genoux. Il est à souhaiter que ces mesures permettent de faire baisser la tension en réanimation, aux urgences et dans les unités de soins.

Pour France Assos Santé, ce nouveau désastre en perspective appelle des réponses durables, dont la meilleure est aujourd'hui la vaccination, un instrument de prévention exceptionnel. On en voit déjà les résultats tangibles avec les personnes âgées vaccinées en masse dans les EHPAD, qui désertent aujourd'hui les couloirs des unités d'urgence et de réanimation et démontrent que la balance est à l'évidence du côté des bénéfices.

C'est pourquoi, France Assos Santé en appelle à une stratégie d'accélération et d'optimisation drastique de la vaccination, en concordance avec les livraisons en masse qui vont arriver.

Une seule dose inutilisée est une perte de chance pour une personne. Aucune dose ne doit rester dans un frigo en attente de patient ni perdue faute de mauvaise organisation, où que ce soit. Chaque dose reçue doit être injectée et tracée.

Pour cela, il nous faut d'une part des vaccinateurs en masse, et si l'on a bien entendu que de nouveaux métiers seront formés à la vaccination comme les pompiers, il est urgent de mobiliser des vaccinateurs compétents, déjà formés, comme les infirmier(e)s et les dentistes et de les doter de l'autonomie nécessaire pour promouvoir cette accélération ; les freins que nous observons en ce qui concerne la profession infirmière entraînent des retards à vacciner, notamment pour les personnes isolées ou qui ne peuvent pas se déplacer avec une visite régulière de leur infirmière qui pourtant ne peut pas les vacciner.

D'autre part, alors que près de 100 % des personnes âgées hébergées en EHPAD, ont accepté la vaccination, avec les excellents résultats que nous savons, il n'est pas tolérable que certains professionnels soignants de ces mêmes établissements, trop nombreux, refusent toujours d'être vaccinés, alors que des doses leur étaient réservées, au détriment de patients prioritaires en ville désespérément à la recherche d'une dose disponible. Ce refus, sauf motif médical de contre-indication vaccinal, est un comportement anti-citoyen, il contribue à entretenir la circulation du virus dans et hors les murs des institutions. Il en est de même pour les établissements de santé. Faut-il rappeler que se vacciner, c'est aussi protéger les autres ?

De même, dès que la France recevra des doses supplémentaires de vaccins, nous demandons la vaccination généralisée de tous ceux qui dans l'exercice de leur profession ou de leur mission, sont en contact étroit avec du public notamment des patients, écoliers, étudiants, clients, voyageurs, personnes assistées etc...

Entre incitations financières et obligations, il appartient à l'Etat de prendre ses responsabilités et de trouver la bonne formule ; elle est forcément politique, plébiscitée par les uns et impopulaire pour les autres.

Aujourd'hui, il est urgent de tout faire pour sortir de cette vague de déprogrammations et pour qu'elle soit bien la dernière. Trop de vies sont en danger ! Trop de souffrances générées !

Contact presse : Sophie BANCET - 06 18 13 66 95 – communication@france-assos-sante.org